



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-huit, le douze février à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrice LAURENT, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Christian LÉCHIT, Philippe GARCIA, Yves SALANAVE-PÉHÉ, Nadia GRAMMONTIN, Didier REY, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Aline LANGLÈS, Jean-Pierre DUBREUIL, Henri POUSTIS, Michel LAURIO, Louis COSTEDOAT, André CASSOU, Maïthé MIRASSOU, Michel BARBÉ, Jean-Luc MARTIN.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES : MM. Gérard DUCOS, Michel LABOURDETTE, Francis LAYUS.

**OBJET : MARCHÉ NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE
PREALABLES, EN VERTU DE L'ARTICLE 30-I.4° DU DECRET N° 2016-360
DU 25 MARS 2016 RELATIF AUX MARCHES PUBLICS. – AMENAGEMENT,
FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER POUR LA
MEDIATHEQUE DU CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ – LOT 1 MOBILIER DE BIBLIOTHEQUE –
AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE LANCER LA PROCEDURE ET
SIGNER LE MARCHÉ**

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée le 26 avril 2015 en application des anciens articles 33 3° alinéa, 57 à 59 du Code des marchés publics, pour l'aménagement, la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier pour la médiathèque du centre culturel de la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le lot 1 concernant le mobilier de bibliothèque a été attribué à l'entreprise IDM pour un montant estimatif de 439 319,82 euros HT.

Après 2 ans d'ouverture de la Médiathèque et au vu du fonctionnement du service, il apparaît des manques dans le mobilier existant en termes d'étagères, de présentation faciale et de nombre de bacs. Certains espaces ont dû également être réaménagés et nécessitent du mobilier supplémentaire pour compléter l'existant.

Tous ces modules complémentaires ne peuvent être commandés que chez le fournisseur d'origine pour des raisons évidentes de compatibilité ainsi que pour des raisons d'esthétique.

Ce marché complémentaire a pour objet de permettre l'acquisition de mobilier supplémentaire pour la Médiathèque du centre culturel de la communauté de communes de Lacq-Orthez chez le fournisseur titulaire du marché initial, selon le devis annexé au présent document.

Montant du marché complémentaire :

- Taux de la TVA : 20 %.
- Montant HT : 36 205,78 €.
- Montant TTC : 43 446,94 €.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à mettre en œuvre une procédure négociée en vertu de l'article 30-I.4^a du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de signer le marché correspondant suite à la réunion des membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/02/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/02/2018